réclusion, fit à Jeanne une courte exhortation qu'elle écouta, à deux genoux.

Puis, pendant qu'on chantait les litanies de la Sainte Vierge, il la conduisit jusqu'au seuil de la cellule, où Jeanne se renferma elle-même.

"J'ai été bien réjouie, dit la vénérable mère Bourgeoys en ses Mémoires, le jour que Mlle Le Ber est entrée dans cette maison, en qualité de Solitaire. M. Dollier l'exhorta à persévérer dans sa réclusion, comme sainte Madeleine était demeurée dans sa grotte. Elle n'en sort point en effet; on lui porte son vivre par une porte qui est au dehors de la chapelle, et on le lui donne par une petite ouverture. Elle a aussi une petite grille dans sa chambre, qui lui donne vue sur le Saint Sacrement, et y reçoit la sainte Communion."

La vie de Jeanne Le Ber depuis le jour de sa réclusion, ne fut plus qu'un perpétuel hommage à Jésus, dans le Saint Sacrement. Elle goûtait l'inexprimable bonheur d'être toujours auprès de Lui, et de n'être séparée de sa Personne adorable que par une cloison légère; et même, pendant le temps du court sommeil qu'elle prenait la nuit, elle pouvait reposer sa tête, appuyée contre cette cloison de quelques pouces d'épaisseur, qui la séparait du Saint Tabernacle.

Jeanne vécut ainsi près de vingt ans, dans sa cellule chérie, en un colloque mystérieux avec le Bien-Aimé de son cœur. C'était une oraison sans fin, une contemplation délicieuse, une existence tout angélique; de même que l'aimant, malgré les secousses qu'il peut éprouver se dirige toujours vers le pôle, ainsi l'âme séraphique de Jeanne se sentait toujours attirée vers son divin Maître. Non-seule-